

PROGRAMME DES CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE

Monsieur le Maire invite la population et les enfants des écoles à participer aux cérémonies de commémoration de l'Armistice de 1918 en prenant part au défilé et aux dépôts de gerbes qui se dérouleront aux Monuments aux Morts.

MARDI 11 NOVEMBRE 2025

- | | |
|---------|--|
| 9 H 15 | Monument aux Morts de Saint-Martin : Dépôt de gerbe et de bouquets |
| 10 H 00 | Cérémonie religieuse en l'église Saint-Jacques |
| 10 H 45 | Monument aux Morts de Saint-Roch : Allocution, dépôt de gerbe et de bouquets
Départ du cortège derrière l'Harmonie Municipale, des Anciens Combattants avec leurs drapeaux, des Autorités civiles, militaires et religieuses* |
| 11 H 15 | Caveau militaire du cimetière : Dépôt de gerbe et de bouquets |
| 11 H 45 | Monument aux Morts Place Charles-Albert : Allocution ministérielle, décoration, dépôt de gerbe et de bouquets. |
| 12 H 15 | Vin d'honneur offert par la Municipalité dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville |

*** En cas de mauvais temps, n'autorisant pas la prestation de l'Harmonie Municipale, il n'y aura pas de cortège.**

Une délégation procédera aux dépôts de gerbes aux monuments.

La cérémonie officielle (allocution et remise de décorations) aura lieu à 11 h 15 sous les halles de la Grenette.
